



Élévations sinusales et greffes osseuses d'augmentation

Revue des différentes techniques incluant les nouveaux appareils ultrasoniques

Objectifs éducationnels

De nos jours, le praticien qui planifie une pose implantaire en région postérieure supérieure se retrouve fréquemment limité par une "pneumatisation" ou "proximité" des sinus maxillaires. De ce fait, il est impératif d'élargir notre champ de pratique à cette réalité.

Notre objectif d'apprentissage vous permettra ainsi de comprendre les différentes techniques d'interventions pour de telles situations, et surtout d'en retirer des avantages indéniables. Un volet pratique "hands-on" à l'aide d'appareils "Piezo-électriques" vous sera démontré pour ainsi accomplir des plans de traitements initialement inexploité dans votre champ de pratique. Vous pourrez ainsi faire face à toutes les implications possibles inhérentes.

Contenu



Cours impliquant des ateliers « Hands-on »

1^{ÈRE} JOURNÉE : THÉORIE

- Examen du questionnaire médical et de l'anamnèse du client
- Anatomie et structure sinusale
- Étiologie de la perte osseuse
- Protocole chirurgical
- Indications à une élévation sinusale
- Ouverture et fermeture lors d'une élévation sinusale
- Matériaux de régénération
- Équipement instrumentation pour une élévation sinusale
- Complications - Prévention - Management
- Pharmacologie
- Formulaire de consentement
- Piste à venir
- Utilisation d'un piezotome

2^{IÈME} JOURNÉE : HANDS-ON

AM

ACCÈS LATÉRAL :

- Technique mécanique pour accès Cardwell Luc
- Technique piezotome Cardwell Luc

PM

ACCÈS CRESTAL :

- Mécanique et piezotome

AUGMENTATION OSSEUSE :

- Technique piezotome avec greffes de division B

À qui s'adresse cette formation ?

Conçu pour le dentiste progressif, cette formation fournit les procédures pour raffiner vos habiletés en implantologie.

Dates

8-9 février 2019

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencier



Dr Jean Morin

B.SC., DMD, FELLOW DIPLOMATE ICOI

Diplômé d'un baccalauréat en sciences en 1990 et d'un doctorat en médecine dentaire en 1994, le docteur Morin a pratiqué et poursuivi ses études en résidences multidisciplinaire à la faculté de médecine dentaire de l'Université Laval. Durant cette résidence, il participa à des projets de recherche dont un fut présenté à San Antonio au Texas. Il a également acquis son Diplôme en 2012, au sein de l'International Congress of Oral Implantologists. Depuis toujours c'est avec rigueur et constance que Dr. Morin demeure à l'affût des nouveautés et des nouvelles technologies dans le domaine pour ainsi offrir les meilleurs traitements possibles à tous ses patients. L'expérience et le savoir acquis depuis plus de 20 ans permettent ainsi à Dr. Morin un encadrement supérieur.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 21 Unités FC (théorie : 7 heures / pratique : 7 heures)

Hygiéniste : 14 Unités FC (théorie : 7 heures / pratique : 7 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 1995 \$

Membre du personnel : 595 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

